

République Française
 Département de la Nièvre
 Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
 Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 16/09/2022
 Date d'affichage : 16/09/2022
 Nombre de membres afférents au
 conseil municipal : 29

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire Séance du 22 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux septembre à dix-neuf heures

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Daniel GILLONNIER, maire

Etaient présents : MM Gillonnier, Lienhard, Mme Leroy, MM Renaud, Mme Boulogne, MM Bonnet, Marasi, Mmes Breuzet, Milliard, MM Ponsonnaille, Dedisse, Cassera, Reby, Mme Colonel, M. Blandin, Mmes Reboulleau, Quillier, Leclerc, Borel, M. Boujlilat, Mme Denis.

Absents ayant donné procuration : Mme Ouvry à M. Ponsonnaille, Mme Guiblin à Mme Colonel, Mme Guillaume à Mme Breuzet, M. Gabez à M. Dedisse, Mme Pabiot à M. Cassera, M. Veneau à Mme Quillier, M. Demay à Mme Leclerc.

Effectifs	21
Nombre de votants	28
Votes « Pour »	28
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	7

Absents : Mme Tabbagh Gruau.

Secrétaire de séance : M. Cassera.

Objet de la délibération : Exercice 2022 – Subventions aux associations de fonctionnent et d'équipement.

Dans le cadre de son budget principal de l'exercice 2022, le Conseil municipal a voté des subventions de fonctionnement et d'investissement à destination des associations.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer une partie des enveloppes prévues au BP 2022 comme inscrit ci-dessous :

Pour les subventions de fonctionnement :

- Enveloppe Contrat de Ville 2022 dans le cadre de Quartiers d'été/Politique de la Ville, attribution d'une subvention de 510 € à l'association 1001 Coups de Pouce. L'association a organisé le samedi 16 et dimanche 17 juillet 2022 « Happy Week-end Party ». Cela a consisté en une fin de semaine festive organisée au sein du quartier Saint-Laurent durant l'été avec de nombreuses activités sportives et ludiques (structures

gonflables, DJ avec animations, balades à poney, jeux divers, tournois de foot et de basket).

- Enveloppe Projet 2022, attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association UCS Cyclisme. Christian BEUVE ayant obtenu le titre de champion de France, il a participé le 15 septembre aux championnats du monde masters de contre la montre à Trente en Italie.

Pour les subventions d'équipement, conformément aux délibérations présentées au Conseil municipal :

- Enveloppe des Fonds Façades attribution de 1 480 €.
- Enveloppe des Aides à l'équipement en faveur du développement durable attribution de 700 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et suivant l'avis favorable de la Commission des finances,

ADOPTE les modifications présentées ci-dessus et dans les tableaux qui sont annexés à la présente délibération.

DIT que ces dépenses sont prévues sur le chapitre « 65 – Subventions de fonctionnement versées » et « 204 – Subventions d'équipement versées » du Budget 2022.

Unanimité

Pour extrait conforme :
Le Maire,



Subventions de fonctionnement

Imputations	Associations Subventionnées	Montant BP 2022	Délibération du 07/04/2022	Délibération du 23/06/2022	Délibération du 22/09/2022
0 - Services généraux		6 420,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
020 - Administration Générale de la Collectivité					
65-65738	- COS du Personnel Communal (Comité des Œuvres Sociales de la Ville)	1 000,00 €		1 000,00 €	
65-65738	- Amicale du Personnel Communal	300,00 €			
023 - Information, communication, publicité					
65-6574	- Cosne AVF Accueil des Villes Françaises	120,00 €			
65-6574	- CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au droit de la Nièvre)	1 500,00 €			
025 - Aides aux associations					
65-6574	- Groupe Choral "Variation"	300,00 €			
65-6574	- Anciens Combattants et des victimes des deux guerres (ACVG)	200,00 €			
65-6574	- ANDAVI	1 500,00 €			
65-6574	- Association les amis des Grands Champs	800,00 €			
65-6574	- Tarot club de Cosne	300,00 €			
65-6574	- Club de modélisme ferroviaire	400,00 €			
1 - Sécurité et Salubrité publiques		500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
110 - Sécurité : services communs					
65-6574	- L'Arche de Manue	300,00 €			
65-6574	- La Prévention routière	200,00 €			
2 - Enseignement et formation		18 665,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20 - Services communs					
65-6574	- ITEP Cottereaux - Ecole et Cinéma 7.50 €/élève	105,00 €			
65-6574	- Les Enfants de Curie - Ecole Pierre et Marie CURIE - Ecole et Cinéma - 7,50 €/élève	187,50 €			
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Bert - Classes transplantées	1 645,00 €			
211 - Ecoles maternelles					
Coopérative scolaire 6,00 € et BCD 2,00 €/élève					
65-6574	- Amicale Franc Nohain - Coopérative scolaire	440,00 €			
65-6574	- Amicale Franc Nohain- BCD				
65-6574	- Les Enfants de Curie - Coopérative scolaire	440,00 €			
65-6574	- Les Enfants de Curie - BCD				
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - école Paul Doumer - Coopérative scolaire	520,00 €			
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - école Paul Doumer - BCD				
65-6574	- Association les Petits Coursois - Ecole de Cours - Coopérative scolaire	120,00 €			
65-6574	- Association les Petits Coursois - Ecole de Cours - BCD				
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de VILLECHAUD - Coopérative scolaire	160,00 €			
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de VILLECHAUD - BCD				
212 - Ecoles primaires					
Coopérative scolaire 6,00 € et BCD 2,00 €/élève					

Imputations	Associations Subventionnées	Montant BP 2022	Délibération du 07/04/2022	Délibération du 23/06/2022	Délibération du 22/09/2022
65-6574	- Amicale Franc Nohain - Coopérative scolaire	880,00 €			
65-6574	- Amicale Franc Nohain - BCD				
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de Villechaud - Coopérative scolaire	240,00 €			
65-6574	- Coopérative scolaire - Ecole de Villechaud - BCD				
65-6574	- Les Enfants de Curie - Coopérative scolaire	1 000,00 €			
65-6574	- Les Enfants de Curie - BCD				
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Doumer - Coopérative scolaire	840,00 €			
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Doumer - BCD				
65-6574	- Association Les Petits Coursois - Ecole de Cours - Coopérative scolaire	8,00 €			
65-6574	- Association Les Petits Coursois - Ecole de Cours - BCD				
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Bert - Coopérative scolaire	560,00 €			
65-6574	- ODCE Coopérative scolaire - Ecole Paul Bert - BCD				
	<u>213 - Ecoles : classes regroupées</u>				
65-6574	- Ecole Notre Dame - Coopérative scolaire 6,00 €/élève	520,00 €			
65-6574	- Ecole Notre Dame-BCD 2,00€/élève				
65-6574	- Centre Social - CLAS	4 000,00 €			
65-6574	- Centre Social - Subvention périscolaire	7 000,00 €			
	3 - Culture	47 800,00 €	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €
	<u>312 - Arts plastiques et autres activités artistiques</u>				
65-6574	- Association Formes et Couleurs	1 500,00 €			
	<u>313 - Théâtres</u>				
65-6574	- Le Grenier du Nohain	5 200,00 €			
65-6574	- La Compagnie de La Louve			4 500,00 €	
	<u>322 - Musées</u>				
65-6574	- Association des Amis du Musée	1 200,00 €			

Imputations	Associations Subventionnées	Montant BP 2022	Délibération du 07/04/2022	Deliberation du 23/06/2022	Deliberation du 22/09/2022
	33 - Action Culturelle				
65-6574	- Trait d'Union 58 :				
	<i>Salon du Livre</i>				
	<i>Festival du Film</i>	35 000,00 €			
	<i>Festival du Film Documentaire "Regards sur ailleurs"</i>				
65-6574	- Comité des fêtes de Villechaud	300,00 €			
65-6574	- Les Gabarriers du haut Val de Loire	1 000,00 €			
65-6574	- Harmonie de Cosne - Concerts pour les ceremonies	1 500,00 €			
65-6574	- L'Effet Cabaret	300,00 €			
65-6574	- UP 2 Dance	300,00 €			
65-6575	- Musi-choeur - revoir le libellé de l'association	1 500,00 €			
	4 - Sports et jeunesse	133 110,00 €	1 000,00 €	11 100,00 €	500,00 €
	40 - Sports				
65-6574	- Contrats d'objectifs sections de l'UCS	49 500,00 €			
	<i>Union cosnoise sportive section Basket</i>	18 000,00 €			
	<i>UCS Football</i>	18 000,00 €			
	<i>UCS Natation</i>	6 500,00 €			
	<i>UCS XV Cosnois Val de Loire</i>	7 000,00 €			
65-6574	- Union Cosnoise Sportive - Bureau	3 000,00 €			
65-6574	- UCS ATHLETISME	400,00 €			
65-6574	- UCS - Esprit Bad Cosne sur Loire	1 500,00 €			
65-6574	- UCS Basket	4 000,00 €			
65-6574	- UCS Bowling Cosne	1 000,00 €			
65-6574	- Cosnois Boxing Club	3 000,00 €			
65-6574	- UCS Canoë Kayak Club Marcel Renaud	2 700,00 €			
65-6574	- UCS Cyclisme	2 400,00 €			
65-6574	- UCS Cyclotourisme	300,00 €			
65-6574	- UCS Football	19 000,00 €			
65-6574	- UCS Gymnastique	3 000,00 €			
65-6574	- UCS Judo	800,00 €			
65-6574	- UCS Natation	11 000,00 €			
65-6574	- UCS Pétanque	300,00 €			
65-6574	- UCS Plongée	1 000,00 €			
65-6574	- XV Cosnois Val de Loire	14 500,00 €			
65-6574	- UCS Sports Boules	350,00 €			
65-6574	- UCS Tennis	6 500,00 €			
65-6574	- UCS Tennis de Table	1 200,00 €			
65-6574	- UCS Arquebuse Cosnoise	2 500,00 €			
65-6574	- UCS Tir à l'arc	1 160,00 €			

Imputations	Associations Subventionnées	Montant BP 2022	Délibération du 07/04/2022	Délibération du 23/06/2022	Délibération du 22/09/2022
65-6574	- Cosne Triathlon	600,00 €			
65-6574	- UCS Twirling Bâton	800,00 €			
65-6574	- UCS Cosne Volley Ball	300,00 €			
65-6574	- UCS Aïkido	300,00 €			
65-6574	- UCS Tennis - Subvention exceptionnelle pour déplacement à un stage de sélection Nationale			600,00 €	
65-6574	- UCS Twirling Bâton - Subvention exceptionnelle pour déplacement au championnat de France			500,00 €	
65-6574	- UCS Football - Subvention exceptionnelle dans le cadre de l'accession en Nationale 3			10 000,00 €	
65-6574	- UCS Cyclisme - Subvention exceptionnelle Championnats du monde masters contre la montre				500,00 €
	415 - Manifestation sportive				
65-6574	- UCS cyclisme - Course nocturne	2 000,00 €			
65-6574	- UCS Gymnastique - Subvention exceptionnelle Championnat de France à Angers		500,00 €		
65-6574	- UCS Cyclisme - Subvention exceptionnelle pour participer à une compétition nationale dans le Var		500,00 €		
	5 - Interventions sociales et santé	110 700,00 €	16 150,00 €	4 300,00 €	510,00 €
	510 - Santé - Services Communs				
65-6574	- CROIX ROUGE de Cosne	1 000,00 €			
65-6574	- Association Cosnoise pour le Don de Sang Bénévole	400,00 €			
65-6574	- Aide à l'installation d'un médecin (9 000€ pendant 3 ans - 2020 à 2022)	9 000,00 €			
65-6574	- Aide à l'installation d'un médecin (9 000€ pendant 3 ans - 2021 à 2023)	9 000,00 €			
	520 - Interventions Sociales - Services Communs				
65-657362	- C.C.A.S. de Cosne	80 000,00 €			
65-6574	- Mille et un coups de pouce	1 500,00 €			
	521 - Service à caractère Social pour Handicapés et Inadaptés				
65-6574	- Association des Donneurs de Voix "Bibliothèque Sonore"	300,00 €			
	523 - Actions en faveur des personnes en difficulté				
65-6574	- Association TRAJECTOIRES	3 000,00 €			
65-6574	- Resto du Cœur	4 000,00 €			
65-6574	- AFPLI	500,00 €			
65-6574	- PUSL	2 000,00 €		2 000,00 €	
65-6574	- Epicerie Solidaire			1 100,00 €	
	524 - Contrat Ville				
65-6574	- Compagnie AMAREVE - RT5 - Théâtre		1 500,00 €		
65-6574	- D'Jazz - Quand le Jazz se veut Théâtre		1 000,00 €		
65-6574	- BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LA NIEVRE - Stop au harcèlement		750,00 €		
65-6574	- BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LA NIEVRE - Intimité, numérique et sexualité		600,00 €		
65-6574	- Fédération des Œuvres Laïques de la Nièvre - Mais, regardons-nous !		750,00 €		
65-6574	- Ecole de la Deuxième Chance - Aux urnes citoyens !		350,00 €		
65-6574	- Vacances Sportives Happy - Vacances sportives		3 500,00 €		
65-6574	- Centre Social et Culturel Suzanne Coulob - Animations dans l'espace public : entre culture et histoire		700,00 €		

Imputations	Associations Subventionnées	Montant BP 2022	Délibération du 07/04/2022	Délibération du 23/06/2022	Délibération du 22/09/2022
65-6574	- Mille et un coups de pouce - 1001 projets pour nos jeunes		1 000,00 €		
65-6574	- Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles - Consolidation de la permanence mensuelle		1 500,00 €		
65-6574	- France Victimes 58 - Intervenant Social Gendarmerie		500,00 €		
65-6574	- Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Accompagnement des jeunes vers un stage, une formation ou la création d'entreprise		1 000,00 €		
65-6574	- Pôle Unique Saint-Laurent - Création d'une plateforme mobilité		3 000,00 €		
65-6574	- 1001 coups de Pouce - "Happy Week-end Party"				510,00 €
	60 - Famille				
65-6574	- Association Mots pour Maux d'Enfants			1 200,00 €	
	8 - Aménagement Urbain	500,00 €			
	813 - Propreté Urbaines				
65-6574	- Enveloppes pour TAGS	500,00 €			
	9 - Action Economique	4 000,00 €			
	94 - Aides aux commerces				
65-6574	- ACC - Soutien activité commercial pour ACC	4 000,00 €			
	Enveloppes Diverses	30 500,00 €	-17 150,00 €	-6 670,00 €	-1 010,00 €
65-6574	CONTRAT VILLE (fonction 524) - Reste disponible 3 300 €	15 500,00 €	-13 920,00 €	2 230,00 €	-510,00 €
65-6574	Projets 2022 (fonction 020 et 94) - Reste disponible 2 370 €	15 000,00 €	-3 230,00 €	-8 900,00 €	-500,00 €
	TOTAL GENERAL	352 195,50 €	0,00 €	14 230,00 €	0,00 €

Subventions d'équipement

Imputations	Objet de la subvention	BP 2022	Délibération du 10/02/2022	Délibération du 07/04/2022	Délibération du 23/06/2022	Délibération du 22/09/2022	Budget disponible après attributions
4 - Sport et jeunesse		8 000,00 €	0,00 €	1 893,08 €	2 000,00 €	0,00 €	4 106,92 €
40 - Sport : services communs							
204-20421	- Union Cosnoise Sportive (enveloppe)	8 000,00 €					
	UCS BOWLING			969,63 €			
	UCS KICK BOXING			379,88 €			
	UCS TENNIS			543,57 €			
	XV COSNOIS				2 000,00 €		
8 - Aménagements et services urbains, environnement		15 500,00 €	2 401,74 €	0,00 €	2 447,99 €	2 180,00 €	8 470,27 €
824 - Autres opérations d'aménagement urbains							
204-20422	- Fonds Façades (enveloppe)	10 000,00 €					4 420,27 €
	Attributions du Conseil municipal		2 401,74 €		1 697,99 €	1 480,00 €	
832 - Autres opérations d'aménagement urbains							
204-20421	- Aide à l'équipement en faveur du Développement Durable (enveloppe)	5 500,00 €					4 050,00 €
	Attributions du Conseil municipal				750,00 €	700,00 €	
TOTAL GENERAL		23 500,00 €	2 401,74 €	1 893,08 €	4 447,99 €	2 180,00 €	12 577,19 €